

Réf: Dossier N° 053545

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EQUIPE BATIMENT CARRELAGE ET PLUS » en abrégé « EBCP »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO BIABOU, Lot 184, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EQUIPE BATIMENT CARRELAGE ET PLUS » en abrégé « EBCP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE

- Carrelage
- Peinture
- Plomberie
- Electricité
- Construction de bâtiment
- Divers

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

L'acquisition, de location et la vente de tous les biens meubles et immeubles

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie de tout ou partie des biens sociaux

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante devant être créée

-Et généralement, toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO BIABOU, Lot 184, Ilot 44

Dirigeant(s) : M AFANOU AGBELENKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07426 du 26/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36852/GTCA/RC/2021 du 26/11/2021

